lente non seulement jusqu'à la période de l'italique commun, mais même jusqu'au v^e^ siècle, se précipite ensuite brusquement aux IV^e^ et III^e^ siècles en bouleversant le système de la langue; le fait n'a rien de surprenant si l'on songe à l'histoire politique de la même période; mais il est important de se rendre compte que le latin littéraire s'est constitué à une époque linguistiquement fort trouble.

Mais il ne serait pas très équitable de reprocher à M. Kent de n'avoir pas fait ce qu'il n'a pas eu l'intention de faire; il faut plutôt le remercier d'avoir donné aux étudiants de langue anglaise un manuel solide, au courant, et qui leur sera un guide précieux dans le labyrinthe de la phonétique latine.

A. BURGER.

Éditions de textes.

1. — Collection des Universités de France Guillaume Budé.

— *Cicéron, Discours*, t. IX : *Sur la loi agraire; Pour C. Rabirius*, texte établi et traduit par A. BOULANGER : 1932, deux notices de 35 et 15 pages + 152 pages doubles, 20 fr.

Latiniste en même temps qu'helléniste, M. Boulanger a pris la tâche d'éditer ces deux discours aussi difficiles qu'intéressants. Difficiles, parce qu'ils posent l'un et l'autre de multiples questions historiques, politiques, juridiques. Intéressants, parce que d'une part ils font partie de ces discours « consulaires » auxquels Cicéron a fait lui-même l'honneur d'une mention spéciale (*Ad Att.*, II, 1, 3), attachant à ce qualificatif une importance telle qu'il le reproduit comme mot de la fin dans sa péroraison du *Pro Rabirio* : « ut hanc meam defensionem... pro rei publicae salute *consularem* putetis ». Intéressants aussi, parce que Cicéron a fait en sorte que ces « consulares orationes » fussent « consule dignae » en déployant dans les unes toute sa science de sa dialectique, dans l'autre toutes les ressources de sa grandiloquence (*Orat.*, 29, 102 : omni genere amplificationis exarsimus).

M. Boulanger dans sa traduction s'est appliqué à rendre ces deux aspects de la rhétorique cicéronienne; dans les discours sur la loi agraire « c'est la vie, le caractère abrupt et tourmenté de l'argumentation et de l'expression que sa traduction s'est efforcée de sauvegarder » (p. 26); dans le *Pour Rabirius* il a tâché de suivre l'orateur dans son effort vers le genre « sublime ». On ne peut que féliciter M. Boulanger d'avoir considéré le style en même temps que le sens, changeant de ton dans la mesure du possible d'un discours à l'autre.

L'apparat critique n'est qu'un extrait de celui de Clark; il ne saurait être utilisé sans un recours permanent à une édition critique : que nous sert, par exemple, de noter que les manuscrits sont partagés au sujet de

a uobis cum (*Pro Rab.*, 1, 2) si on ne nous dit pas qu'ils le sont aussi sur *uobis a maioribus* (*Ibid.*)? — Par ailleurs, pourquoi signaler par des italiques des formes qui reposent non sur des conjectures, mais sur d'authentiques variantes, comme *ciuium*, *nisi* (p. 137)? Et, si on le fait parfois, pourquoi ne le faire toujours? — Il faut regretter que les références de l'apparat renvoient non pas aux lignes du texte, mais aux paragraphes, ce qui oblige souvent à chercher à travers toute une demi-page le passage en cause. Mais il y aurait bien d'autres choses à dire sur les inconvénients auxquels conduit l'usage admis dans cette collection de ne nous donner qu'un embryon et un simulacre d'apparat.

Faut-il parler des notes? Heureusement que nous possédons de ces discours des éditions avec commentaire, car M. Boulanger semble avoir renoncé délibérément à nous en donner un. Pas tout à fait pourtant, puisque de temps en temps apparaît en « Blattfüllsel » une observation telle que : « Développement identique dans *Pro Mur.*, 8, 17 » (p. 51), ou : « Ici et dans la suite l'orateur joue sur le sens de popularis » (p. 54); valait-il la peine de rompre le silence pour si peu, et mettre ce simulacre de commentaire en regard d'une ombre d'apparat? M. Boulanger s'est dit sans doute que les notices historiques qu'il a mises en tête de ces discours pouvaient suffire à éclairer le texte. Elles sont excellentes, mais elles ne pouvaient être autre chose qu'une introduction au commentaire désirable et indispensable.

J. Marouzeau.

— *Martial, Épigrammes*, t. I (livres I-VII), texte établi et traduit par H.-J. Izaac : 1930, xxx & 271 pages doubles.

La présente édition ne prétend pas renouveler la présentation du texte de Martial; comme les éditions récentes publiées en divers pays, elle prend pour base la vieille et excellente édition de Friedländer, avec les améliorations procurées par celles de Gilbert et de Lindsay; l'éditeur ne s'oblige même pas à donner un apparat critique détaillé, et ne retient des variantes que « celles qui lui ont paru offrir quelque intérêt », ce qui est peu, comme on pourra en juger même par une vue rapide de cet apparat.

L'introduction est un bon résumé de ce qu'il faut savoir pour comprendre le texte de Martial; elle a le défaut des introductions sommaires, où brièveté équivaut souvent à inexactitude. Ainsi, en ce qui concerne la facture du vers (p. xxix), on ne peut pas dire que des finales d'hexamètre, comme *Vercellas*, *pityonas*, soient irrégulières; le nom propre et le mot grec constituent des excuses admises. Aucune irrégularité non plus dans les finales de pentamètre *et hic* (groupe de deux monosyllabes), *liber est* (monosyllabe enclitique).

Les notes reproduisent l'essentiel de ce qui a été apporté d'éclaircissements à Martial depuis l'excellent commentaire de Friedländer. De la difficulté que présente dans les éditions Budé la disposition des notes M. Izaac s'est tiré par un compromis peu élégant : trouve place dans les bas de page ce qui peut y loger, c'est-à-dire bien peu de chose, et le reste est rejeté à la fin du volume, si bien que dans une même page, par exemple p. 66, un mot (*rhytium*) est expliqué sur place, tandis qu'un autre (*mitra*) ne le sera qu'en appendice. Les trente pages de notes groupées ainsi à la fin du volume sont un secours utile pour la lecture. Secours évidemment insuffisant, mais le moyen de donner à Martial un commentaire adéquat !

Le complément à ce commentaire est fourni par la traduction. La tâche de traduire Martial comporte, on le sait, tous les genres de difficultés. La moindre est peut-être celle qu'impose une décence relative ; la plus grande est de rendre les effets propres à l'épigramme, qui sont souvent de mots plus que de sens. Ce serait une facile taquinerie que de signaler les correspondances insuffisantes entre les traits brefs du poète latin et les traductions de type explicatif qu'en offre le français : *sandapila* = « civière de pauvre hère », *rasam togam* = « une toge fine et légère » (p. 78), *rumor negat esse te cinaedum* = « la rumeur publique ne veut pas que ce soit cela » (p. 106), *res non uxoris agit* = « ce n'est pas le rôle d'un homme d'affaires qu'il remplit auprès de sa femme » (p. 168). Fallait-il plutôt, pour trouver des équivalents approximatifs, faire appel à des traductions anachroniques, parler de « gros sous » et de « demi-setiers » (p. 109) ? Ou en désespoir de cause traduire le latin par le latin : *fellat* = « c'est un *fellator* » (p. 109) ? J'ai eu la curiosité de mettre aux prises pour des passages difficiles M. Izaac avec M. P. Richard, qui vient de publier aussi un Martial dans la Collection Garnier : on peut estimer que ces deux traductions, réunies et combinées, en feraient une excellente.

J. MAROUZEAU.

II. — Collection Garnier.

Virgile. Les Bucoliques et les Géorgiques, l'Énéide, traduction nouvelle par M. RAT : 3 vol., chacun 15 fr.

M. Rat, un des principaux collaborateurs de cette collection (cf. ses éditions des Élégiaques, de César et Suétone), nous donne d'un seul coup un Virgile complet. Une traduction de Virgile pose plus de questions qu'il ne semble. Je ne critiquerai pas les menus détails, comme les ruches *onctueuses* (pinguibus stabulis ? *Georg.*, IV, 14), les *cris* des abeilles (*Ibid.*, 76) ; peut-être le traducteur aurait-il pu réviser en tout cas certaines habitudes de traduction : la *uiola* n'est pas la violette (*Georg.*, IV, 32), le *riuus* n'est pas un ruisseau (*Ibid.*, 19, et *Buc.*, 3, 111). Mais